



## LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DE GÉNÉALOGIE

### 1 - LA GÉNÉALOGIE, UNE PASSION EN PLEINE ÉVOLUTION

Près de 6 millions de généalogistes en France Les

motivations des généalogistes amateurs

Evolution des moyens de recherche

### 2 - LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DE GÉNÉALOGIE

Ses missions

Ses principales activités

La formation

La généalogie à l'école

Son organisation

- *le Président,*
- *les associations, leurs manifestations,*
- *Bigenet*

### 3 - ARCHIVES ET LÉGISLATION

La FFG participe et est associée à l'évolution des lois sur les archives

### 4 - HISTORIQUE DE LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DE GÉNÉALOGIE

Le 31 janvier 1968

Les congrès nationaux de généalogie

40 ans de congrès





## 1 - LA GÉNÉALOGIE, UNE PASSION EN PLEINE ÉVOLUTION

### Près de 6 millions de généalogistes ?

Reconstituer l'histoire de sa famille est devenu pour plusieurs centaines de milliers de personnes en France une véritable passion à en juger par le nombre de nos compatriotes qui ont accédé à des archives à des fins de recherches généalogiques.

De nombreuses associations se sont créées dans le but d'échanger, aider, initier les débutants. Beaucoup d'entre elles se sont regroupées au sein de la Fédération Française de Généalogie (F.F.G.) créée en 1968 sous l'appellation Fédération des Sociétés Françaises de Généalogie, d'Héraldique et de Sigillographie (F.S.F.G.H.S.).

Découvrir l'existence d'un prince ou d'un général d'armée parmi ses ancêtres ou aligner le plus grand nombre d'ascendants n'est plus la priorité des généalogistes. Leur intérêt est ailleurs, la généalogie évolue et leurs recherches les orientent davantage vers l'histoire sociale, économique et politique de leur famille.

### Quelles sont les motivations de ces généalogistes amateurs ?

- retrouver ses origines,
- retrouver des parents qui se sont éloignés pour des raisons économiques ou personnelles,
- découvrir l'histoire de ses ancêtres, ce qu'ils faisaient, comment ils vivaient,
- découvrir l'histoire locale, etc.

### Evolution des moyens de recherche

- la mise à disposition de nouveaux moyens de recherche avec internet et la mise en ligne de nombreuses Archives départementales,
- le développement des associations généalogiques, lieu d'entraide et de convivialité,
- de nombreuses manifestations locales ou régionales,
- et bien sûr la mise à disposition par les mairies et Archives départementales de registres et documents anciens qui restent des lieux de recherche privilégiés.





## 2 - LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DE GÉNÉALOGIE

### SES MISSIONS

Distincte par sa finalité des organismes de généalogie professionnelle, la Fédération Française de Généalogie (FFG) représente les généalogistes amateurs et bénévoles. Elle a pour objectif :

- la coordination et la promotion des activités généalogiques et annexes,
- la représentation de ses membres auprès des pouvoirs publics ( Ministère de la Culture, Archives Nationales, CNIL...), des organismes étrangers analogues ou des instances nationales et internationales,
- la mise en œuvre d'actions ou de réalisations d'intérêt général, telles que Congrès et Forums nationaux.

Elle a un rôle de conseil, d'information, de défense et d'assistance, tant pour ses membres que pour la généalogie en général. Elle se bat pour un accès gratuit aux sources d'information.

### Dépouillement des sources généalogiques

La Fédération Française de Généalogie encourage et conseille ses associations membres :

- à effectuer le relevé systématique des actes des registres paroissiaux de l'Ancien régime ou de l'état civil (près de la moitié des communes de France étudiées),
- à réaliser des tables de ces actes, permettant ainsi aux registres d'être moins consultés et donc mieux protégés,
- à dépouiller les différentes sources généalogiques existantes ( notaires, militaires...)  
Il en est de même pour les archives déposées aux Archives départementales et nationales.

### PRINCIPALES ACTIVITES

La Fédération Française de Généalogie :

- coordonne des travaux d'intérêt général et collectif,
- réalise une base centrale de données généalogiques sur Internet,
- met à la disposition du public des bases d'intérêt général : gene@ressources, Bigenet, état-civil de Paris (RING).



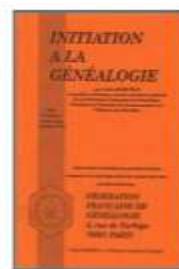


- organise :
  - des réunions d'information et de réflexion lors des Assises de la Généalogie et des journées fédérales avec les représentants des associations,
  - le Congrès National tous les 2 ans, par l'intermédiaire de ses associations,
  - le Forum National de Généalogie Géné@2014® en partenariat avec les Archives nationales.

### LA FORMATION

La Fédération Française de Généalogie a créé en 1987 une commission chargée de promouvoir la formation. Celle-ci a élaboré un manuel, ainsi qu'un CD-Rom « Aide à la recherche » destinés aux associations et leurs animateurs.

Pour aider les dirigeants des associations, elle a organisé des journées de formation (trésorerie, fiscalité des associations, réseaux sociaux, informatique). Elle a également travaillé sur des dossiers tels que la TVA, la fiscalité des associations, la presse associative. Ces dossiers sont adressés aux associations en supplément du Flash. A l'attention des généalogistes débutants, elle a édité un document « Initiation à la Généalogie » et pour le grand public, un document intitulé « La Généalogie ».





## LA GENEALOGIE A L'ECOLE

La commission « Généalogie à l'Ecole » a pour mission de favoriser la diffusion de la pratique de la généalogie auprès des jeunes. Elle est composée de généalogistes amateurs issus des associations et de professeurs de l'enseignement public et privé, tous engagés dans des activités généalogiques au sein d'établissements scolaires.

Elle encourage les associations et les professeurs à créer des activités généalogiques en direction des jeunes en mettant à leur disposition une plaquette d'information intitulée « Les jeunes et la généalogie ».

Elle décerne le « Brevet du Jeune généalogiste » à tout jeune ayant reconstitué les cinq premières générations complètes de son ascendance.

Elle prépare de nouveaux projets tels que la collaboration avec les services éducatifs des Archives municipales et départementales, un manuel, un forum de la généalogie à l'école et histoire des familles (France, Belgique, Québec) et des formations spécifiques.

Sensibiliser nos jeunes et leurs enseignants à la généalogie, c'est être sûr que demain de nouveaux généalogistes poursuivront notre œuvre et auront à cœur de participer à la sauvegarde de ce patrimoine.





## SON ORGANISATION



**Jean-François Pellan**

### **Président de La Fédération Française de Généalogie**

Organisateur du congrès national de généalogie de Brest en 1999, Jean-François Pellan est juriste de formation et notaire honoraire. Il préside le Centre Généalogique du Finistère (C.G.F.) et l'Union Généalogique de la Bretagne Historique (U.G.B.H.)

« Ouverture, transparence, imagination », ce sont les mots par lesquels le nouveau président a souhaité conclure la présentation de son projet avant d'être élu à l'unanimité par le Conseil d'administration fédéral en juin 2013.

### **Les objectifs de Jean-François Pellan :**

- accueillir les associations non fédérées à ce jour,
- être plus visible par les généalogistes amateurs :  
Journée généalogique du Service Historique de la Défense, Gene@2014 à l'Hôtel de Soubise, parrainage du prochain Congrès de Poitiers.  
Poursuivre le développement de certains produits comme INDAF, Gene@ressources et RING-PARIS
- participer activement aux groupes de travaux sur le droit des Archives
- faire déclarer d'utilité publique la F.F.G.





### **Les associations, leurs manifestations**

Lieu de rencontre et de convivialité, l'association a pour rôle d'aider les adhérents dans leurs recherches, de les former à la généalogie et de les guider dans le choix des moyens de gestion des informations.

Les expériences sont mises en commun, les compétences se complètent, l'association devient alors une source d'information fiable et évolutive.

Les associations sont géographiques, thématiques (monde du travail), confessionnelles, font des recherches à l'étranger ou sont accessibles sur Internet.

Les associations territoriales sont regroupées en Unions Régionales.

Les associations fédérées, dont la liste est mise à jour régulièrement, figurent sur le site internet de la FFG : <http://www.genefede.eu>.

### **Serveur Bigenet**

Si le portail généalogique national (<http://www.france-genealogie.fr>) est l'accès le plus direct et le plus simple à toutes les ressources sélectionnées utiles à la généalogie, le serveur Bigenet (Base Informatisée de Généalogie sur Internet), à l'adresse : <http://www.bigenet.fr> est l'outil de travail de la FFG. Il permet d'aller plus loin, sans quitter son domicile, pour savoir si les actes paroissiaux et /ou d'état civil recherchés ont été relevés par une association.

La consultation gratuite permet à l'internaute de trouver la trace d'un acte, d'en déterminer l'année et le département, de connaître, pour un mariage, son état filiatif ou non et d'identifier l'association qui en a fait le relevé.

Il est ainsi possible de consulter, pour la période antérieure au XX<sup>e</sup> siècle, les relevés de mariages, de naissances et de décès réalisés par les associations qui ont déposé environ 47 millions d'actes.

Dans un avenir proche, des actes notariés, d'un très grand intérêt pour les recherches généalogiques et d'autres sources d'information devraient permettre de faire revivre l'histoire des familles.

Début 2014, on compte 158 millions d'individus enregistrés sur Bigenet.





# Fédération Française de Généalogie

## Communication

La FFG met à la disposition de tout public son site Internet <http://www.genefede.eu>, édite tous les mois le Flash de la fédération destiné aux associations et tous les ans La Vie Généalogique. Le blog de la fédération est consultable sur <http://leblog-ffg.over-blog.org/>. Nous sommes également présents sur Facebook et Twitter.



Tour ESSOR 93 – 14 rue Scandicci – 93508 PANTIN CEDEX. Tel : 01 57 42 90 82  
E-mail : [ffg93@orange.fr](mailto:ffg93@orange.fr) Site Internet : <http://www.genefede.eu>

Fédération Française de Généalogie, Histoire des Familles, Héraldique, Sigillographie  
Association selon la loi de 1901 – SIRET n° 322 548 652 000 47.





### 3 - ARCHIVES ET LEGISLATION

En 1988, le Président de la Fédération Française de Généalogie est devenu membre de droit du Conseil Supérieur des Archives où il siège en tant que personnalité qualifiée représentant les usagers des archives.

#### La FFG travaille à l'évolution des lois

En 2003, à la demande du Conseil de l'Europe, la FFG a fait participer les associations adhérentes à l'enquête sur l'accès aux archives qu'elle a initiée au plan européen, en vue de l'harmonisation des législations en ce domaine.

Dans le cadre de l'élaboration de la nouvelle loi sur les archives promulguée le 15 juillet 2008, la FFG a été auditionnée par les 2 assemblées parlementaires où elle a défendu la réduction du délai de consultation des registres de l'état civil.

#### La Fédération s'engage pour

- empêcher l'anonymisation des documents historiques
- défendre les généalogistes amateurs
- obtenir la gratuité des archives en ligne

#### Rappelons

- que la FFG a soutenu la création d'un nouveau site des Archives nationales ouvert à Pierrefitte le 21 janvier 2013
- et qu'elle participe, activement, à la réflexion qui devrait conduire à une nouvelle loi sur les archives en 2014 pour l'adaptation de cette loi aux questions d'archivage électronique et au respect de la vie privée.





## 4 - HISTORIQUE DE LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DE GÉNÉALOGIE

Le 31 janvier 1968, la Fédération Française de Généalogie voit le jour dans le Loir-et-Cher. Elle comptait, alors, 600 adhérents. Dix ans plus tard, fin 1978, la F.F.G. réunit cinquante associations auxquelles adhèrent plus de 8 000 membres. En 2012, soit près de quarante ans après sa création, elle regroupe 150 associations qui représentent ensemble plus de 60 000 membres.

La Fédération Française de Généalogie :



- est membre fondatrice de la Confédération Internationale de Généalogie et d'Héraldique, créée le 13 novembre 1971 à Bruxelles.
- est membre du Conseil Supérieur des Archives par la représentation de son président depuis 1988,
- a son siège situé Tour Essor au 14, rue Scandicci à Pantin (93508) depuis 2006.

En étroite collaboration avec les cercles départementaux et régionaux, la FFG soutient et favorise l'organisation depuis 1971 de congrès nationaux réunissant, tous les deux ans, l'ensemble des associations fédérées et les autres acteurs du monde généalogique.

Ces congrès donnent lieu :

- à la tenue d'un Salon généalogique où chaque cercle ou organisme dispose d'un stand,
- à l'organisation de conférences et communications d'intérêt régional, national et international, en rapport avec l'histoire des familles et les sciences connexes (héraldique, sigillographie),
- à des ateliers proposés sur des sujet plus techniques (informatique, Internet, dessins d'arbres, généalogie à l'école...),
- à l'édition des Actes des Congrès qui constituent une référence bibliographique pour tous les cercles généalogiques.

En collaboration avec les associations québécoises, recherche des pionniers du Québec et reconstitution du fichier des soldats français.





#### 40 ans de Congrès

Bordeaux (1971) Nantes (1973), Strasbourg (1975), Blois (1977), Lyon (1979), Istres (1981), Versailles (1983), Avignon (1985), Nancy (1987), Arras (1989), Bordeaux (1991), Vichy (1993), Besançon (1995), Bourges (1997), Brest (1999), Marseille (2001), Limoges (2003), Mâcon (2005), Tours (2007), Marne-la-Vallée (2009), Lille en 2011, Marseille en 2013 et bientôt Poitiers en 2015..

